

Le 13 mars 2020

Mot du maire
Situation liée au virus COVID-19 (coronavirus)

Citoyennes, citoyens,

Je tenais à m'adresser à vous afin de vous tenir informés des actions que la Ville de Bonaventure pose et entend poser en lien avec la crise actuelle engendrée par la pandémie liée au virus Covid-19 (coronavirus).

Dans un premier temps, je tiens à vous demander de ne pas céder à la panique et de suivre rigoureusement les recommandations des autorités de la santé publique quant aux mesures à prendre pour vous protéger, vous et vos proches.

Pour ce qui est des activités offertes de la Ville, le conseil municipal et moi avons, à titre préventif, annulé toutes les activités de loisirs en lien avec la Ville. Ces annulations sont valides jusqu'à nouvel ordre. À ce titre, la piscine les gymnases et la bibliothèque seront fermés à partir de maintenant. Tous les cours et autres activités sont également suspendus, consultez notre page Facebook et notre site Web pour tous les détails.

Le bureau municipal demeurera ouvert, mais nous demandons votre collaboration pour nous contacter par téléphone et courrier électronique au lieu de vous présenter sur place. Les services municipaux seront au ralenti compte tenu des obligations familiales des employés liés à la fermeture des écoles et des garderies. Nous favoriserons, lorsque possible et nécessaire, le télétravail.

Je vous invite à suivre notre page Facebook et notre site web pour vous tenir informés de l'évolution de la situation.



Roch Audet, maire